

Aggravation des problèmes: Bon nombre des problèmes typiques des adolescents sont aggravés chez les jeunes qui viennent d'une famille d'immigrants. Il serait très utile qu'ils puissent parler de leurs problèmes, d'une manière confidentielle, à quelqu'un qui connaît leur culture. M. Anthony Arcindor, président de l'Association des médecins haïtiens à l'étranger, a proposé un programme qu'il appelle «S.O.S Adolescents». Les adolescents des groupes minoritaires peuvent communiquer par téléphone avec ce service entre 18 heures et 22 heures, et être sûrs d'y trouver une oreille attentive. Tous les membres de la collectivité, éducateurs, professeurs, médecins, psychologues, infirmières, chauffeurs de taxi, enfin tous ceux qui connaissent un peu la vie et qui pourraient contribuer à la formation et à l'information des adolescents à tous les points de vue, peuvent participer à ce programme. Ce projet ne vise pas simplement à corriger les comportements, mais à prévenir les problèmes. Grâce au caractère confidentiel de la communication téléphonique, les adolescents peuvent dire ce qu'ils désirent à une personne expérimentée. Ces organisations fournissent un service nécessaire aux adolescents des groupes minoritaires et devraient être subventionnées.

Il serait souhaitable de recueillir des renseignements sur les programmes efficaces d'intégration des jeunes et sur la méthode d'établissement de ces programmes, et de diffuser ces renseignements à l'échelle nationale par l'entremise d'un réseau gouvernemental de consultation informatique.

RECOMMANDATION:

Le gouvernement fédéral devrait subventionner les organismes composés de jeunes qui ne font pas partie de groupes minoritaires et disposés à modifier leurs programmes afin d'accroître la participation des groupes minoritaires.

RECOMMANDATION

8



**APPUYER LES PROGRAMMES
MULTICULTURELS ET MULTIRACIAUX**

Réponse: «Mais après qu'ils sont établis au pays, et souvent même après qu'ils sont devenus citoyens canadiens, il y a quelque chose qui manque. C'est ce que j'aime appeler la seconde phase, la phase de participation à la société canadienne: après qu'on a réglé toutes ces questions ou tous ces problèmes inhérents à l'arrivée dans un nouveau pays, après qu'on a trouvé un emploi et qu'on a profité du système d'éducation, on doit se sentir vraiment membre à part entière de la société canadienne. Il y a une autre étape: celle de la participation aux activités et aux programmes communautaires. Je pense qu'il y a très peu d'agences ou d'organismes qui offrent cette possibilité, qui sont prêts à répondre à ce besoin et à intégrer les minorités visibles à ce genre d'activités.» (South Vancouver Neighbourhood House.)

Collectivités: Les organismes communautaires et les gouvernements doivent mettre au point des méthodes et des programmes qui encouragent davantage la participation du public. Tout bon citoyen doit participer aux activités de sa collectivité, assumer sa part de responsabilités et prendre la ferme décision de remplir ses devoirs civiques. Il incombe à tous les Canadiens de promouvoir le sentiment d'appartenance et l'esprit communautaire chez les membres de tous les groupes minoritaires et d'encourager ces derniers à participer à la vie sociale, culturelle et politique du pays. La création de liens plus étroits entre les groupes communautaires, les organismes et les groupes bénévoles existants, et la participation aux acti-